



JORAT-MEZIERES

## Extrait des décisions de la séance municipale du 8 août 2022

début : 16h00

Présidence :	M. Patrice Guenat, Syndic
Municipaux :	Mme Sonia Hugentobler, vice-syndique et Mme Muriel Preti MM. Patrick Emery, Roland Galley, Pierre Jordan et Michel Rochat

### Invitations

- d'excuser la Municipalité qui ne pourra pas être représentée au culte synodal de consécration et d'agrégation aux ministères qui sera célébré le 3 septembre 2022 ;
- de participer à une soirée organisée par le Conseil communal d'Auboranges le 11 novembre 2022.

### Demande de soutien

- d'excuser la Municipalité qui ne pourra pas mettre de bénévole à disposition lors de la Fête à la Ferme des Troncs les 10 et 11 septembre 2022 et de commander quelques bouteilles de vin officiel "Jorat Souviens-Toi";
- de faire un don à l'Arfec.

### Offre broyeur

de commander un broyeur auprès de l'entreprise Moret machines agricoles SA. Cet appareil pourra être loué à d'autres communes

### Fermeture de route

de répondre à une future citoyenne qu'elle pourra bloquer temporairement le haut du Chemin de la Tour à l'occasion de son emménagement le 30 août 2022. Elle devra poser une signalisation adéquate.

### Parking Place du Tilleul/Cimetière à Mézières

de valider une offre pour la répartition avec l'ASIJ des coûts de réfection du tapis du parking. Les places de parc du cimetière seront mises à ban par l'ASIJ.

### Annonces d'installations solaires

- parcelle N° 747, pour la pose de 42.24 m2 de panneaux solaires photovoltaïques;
- parcelle N° 550, pour la pose de 10.2 m2 de panneaux solaires photovoltaïques;
- parcelle N° 2098 pour la pose de 18,5 m2 de panneaux solaires photovoltaïques;
- parcelle N° 737 pour la pose de 60m2 de panneaux solaires photovoltaïques;
- parcelle N° 2216 pour la pose de 30 m2 de panneaux solaires photovoltaïques;
- parcelle N° 2547 pour la pose de 44,8 m2 de panneaux solaires photovoltaïques.

### POCAMA

de valider la demande Pocama N° 1875906 déposée par l'Association Jorat souviens-toi qui organise sa fête annuelle à la Ferme des Troncs les 10 et 11 septembre 2022.

### CAMAC 213339 / Tappy

suite à la délivrance d'une synthèse positive par la Camac, de délivrer le permis de construire pour le remplacement d'une chaudière à gaz par une PAC air-eau.

### CAMAC 211696 / Pasche-Baudois

de délivrer, après traitement de l'opposition déposée, le permis de construire une villa familiale avec PAC à sondes géothermiques, avec pose de panneaux solaires en toiture et couvert extérieur pour deux voitures.

**CAMAC 212036 / Jordan**

de délivrer le permis de construire deux villas jumelées par un garage et construction d'un garage isolé.

**CAMAC 215076 / Dunand**

de transmettre à la Camac le dossier concernant la pose d'une pompe à chaleur air-eau hors du bâtiment. Les voisins parcellaires ont tous donné leur accord. Une annonce d'installation solaire pour la pose de 40 m2 de panneaux solaires photovoltaïques figure aussi au dossier.

**CAMAC 210867 / Gindroz**

de mettre à l'enquête publique le projet de construction d'une stabulation pour jeune bétail, avec agrandissement de la fumière existante, nouvelle fosse à lisier, séchoir, sortie SRPA et place de remplissage pour produits phytosanitaires.

**CAMAC 206670 / Laroche-Poncelet**

de délivrer le permis d'utiliser pour le remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur géothermique.

**Dénonciation prise eau hydrante**

d'adresser un courrier au responsable d'un chantier, concernant la prise d'eau sur une borne hydrante sans l'accord préalable de la Municipalité.

**Consommation d'eau abusive**

- qu'un courrier d'avertissement a été adressé à des citoyens pour leur signaler qu'ils ont contrevenu au règlement communal sur la distribution de l'eau en remplissant leur piscine le 31 juillet 2022, alors qu'une restriction de consommation d'eau était en cours ;
- vu la gravité de la situation au niveau des réserves d'eau, un nouveau tous-ménages sera envoyé, afin de prévenir et limiter les abus.

**Informatique**

d'accepter l'offre d'Ofisa concernant la reprise des données et le paramétrage du fichier des entreprises pour le nouveau programme Innosolvcity.

**Petit Collège Mézières**

de commander auprès de la menuiserie Bovey Zweifel Sàrl la fourniture, sans pose, de deux armoires ouvertes.

**Romande Energie**

de mandater ICC Contrôle Sàrl pour le contrôle des installations électriques des vestiaires/terrains de foot à Mézières, à la demande de la Romande Energie.

**Locations de salles**

de mettre à disposition du FCJM les salles communales pour la diffusion des matchs du Mondial en novembre et décembre 2022.

**Plan énergie et climat communal**

de répondre que la Municipalité envisage de lancer un PECC en 2023, suite à une proposition du Canton qui souhaite encourager et soutenir les communes dans le lancement et la mise en oeuvre d'un plan climat.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic  Patrice Guenat

La Secrétaire adjointe  Marlène Muriset



⇒ prochaine séance municipale le 22 août 2022